

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article2191>



La Délégation en quelques mots

- L'ONCFS en Région - Hauts-de-France Normandie -

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2019

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

La délégation en quelques mots

La délégation interrégionale Hauts-de-France Normandie de l'ONCFS a été renommée au 1er novembre 2016. Elle compte 10 départements : Seine-Maritime, Eure, Calvados, Orne, Manche, Aisne, Oise, Somme, Nord et Pas-de-Calais.

Cette entité d'une superficie importante, 62 202 km² soit 11,3 % du territoire national, possède une grande variété de paysages et d'utilisation du territoire. Six de ses départements ont une façade maritime prononcée et constituent la part essentielle du littoral de la Manche. L'activité agricole domine dans l'utilisation de l'espace avec une agriculture de plaine et une agriculture de bocage. Qu'il s'agisse des espaces protégés ou de l'activité cynégétique, cette diversité conditionne l'activité des services.